

<p>ANNEXE 3</p> <p>DOSSIER TYPE SYSTEME D'INFORMATION</p>

Les informations qui seront fournies dans ce dossier doivent faire apparaître les éléments qui ont conduit l'ARH à sélectionner le projet.

Un format « Word » de ce dossier vous sera adressé séparément.

Identité de l'établissement ou de la structure de coopération		
Nom		
Statut	Public	
	Privé non lucratif	
	Privé commercial	
Adresse		
Département		
Région		

Description de l'opération	
Numéro du projet (cf. annexe 1)	
Nom de l'opération (libellé court)	
Objet de l'opération (libellé long)	

Périmètre de l'opération (cocher la(les) case(s) correspondante(s))	
SI-Production de soins	
SI-Médical et technique	
SI-Pilotage médico économique	
SI-Communication avec l'extérieur	
SI-Infrastructure fonctionnelle	
SI-Infrastructure technique	
SI-Autres (préciser :)	

COMPOSITION DU DOSSIER

1. DIAGNOSTIC FINANCIER ET D'ACTIVITE DE DEPART
2. OPPORTUNITE DU PROJET
3. MAITRISE DU PROJET
4. MUTUALISATION (le cas échéant)
5. ANALYSE DE LA VALEUR DU PROJET
6. PLAN DE FINANCEMENT
7. POSITION DE L'ARH
8. LISTE DES ELEMENTS DU DOSSIER DISPONIBLES AU NIVEAU DE L'ARH

1. DIAGNOSTIC FINANCIER ET D'ACTIVITE DE DEPART

1.1. Résultats d'exploitation

Année N retenue :

	N-3	N-2	N-1
Résultats d'exploitation du CRP (préciser si déficit ou excédent)			
Résultat d'exploitation du CRP/ recettes des comptes 70 à 75 du CRP (en %)			
Rapport de la CAF ou de l'IAF/ produits des comptes 70à 75 (en %) (1)			
Taux de marge brute (2)			

Un Contrat de Retour à l'Equilibre a t-il été conclu ?	
Si oui : date de conclusion du CRE	

Commentaires :

- (1) : Ce ratio traduit le taux d'autofinancement de l'établissement
- (2) : Indicateur F1 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH. Ce taux permet de s'assurer que l'établissement dégage sur son exploitation courante une marge pour financer ses charges financières, d'amortissements et de provisions

1.2. Endettement

Année N retenue :

	N-3	N-2	N-1
Ratio d'indépendance financière (1) :			
Durée apparente de la dette (2)			
Capacité de remboursement des emprunts (3)			
Taux de renouvellement des immobilisations (4)			
Ratio de vétusté des équipements (5)			

Commentaires :

- (1) : rapport des emprunts /capitaux permanents
- (2) : indicateur F3 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (3) : part du capital à rembourser /amortissements. Indicateur F5 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (4) : indicateur F4 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH. Ce ratio traduit le rythme des investissements de l'établissement.
- (5) : $(SC\ 2815, 2818, 2825, 2828) / (SD\ 215, 218, 225, 228, 2315, 2318) * 100$. Ce ratio permet de mesurer la part moyenne des investissements déjà amortis et permet de déduire l'âge moyen des investissements. Mais l'interprétation de ce ratio est liée à la connaissance des durées d'amortissement pratiquées par l'établissement.

1.3. Equilibres bilantiels

Année N retenue :

Sur la base des bilans des 3 dernières années	N-3	N-2	N-1
FRNG/classe 6 (tous budgets confondus CRP et CRA ¹)*100			
BFR/classe 6 (tous budgets confondus CRP et CRA ¹)*100			
Trésorerie /classe 6 (tous budgets confondus CRP et CRA ¹)*100			

¹ CRP = Compte de résultat principal, CRA : Comptes de résultats annexes

1.4. Activité

Année N retenue :

Indicateur d'activité	Dernière année connue A préciser :
Indicateur de performance MCO (1)	
Indicateur de performance DMS globale (2)	
Recettes / effectifs médicaux (3)	
Part de marché en chirurgie (4)	
PMCT relatif de l'établissement (5)	
Ratio « agents des services cliniques » (6)	
Ratio « agents des services médico-techniques » (7)	

Evolution de l'activité par discipline de l'établissement (en %)	N-3	N-2	N-1
Discipline 1 : préciser ...			
Discipline 2 : préciser ...			
Discipline 3 : préciser ...			
Discipline 4 : préciser ...			
Discipline 5 : préciser ...			
Discipline 6 : préciser ...			

Prévisions d'activité au regard de l'OQOS (pour les 3 principales disciplines citées ci-dessus)	N	N+1	N+2	N+3	...

Commentaires :

- (1) : indicateur P1 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (2) : indicateur P2 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (3) : indicateur P9 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (4) : indicateur A6 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (5) : indicateur A4 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (6) : indicateur P6 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH
- (7) : indicateur P7 du Diagnostic flash disponible auprès de l'ATIH

1.5. Plan Hôpital 2007

L'établissement a-t-il obtenu des financements dans le cadre du plan Hôpital 2007 ?	
Si oui : combien ?	
Si oui : pour quel projet ?	

2. OPPORTUNITE DU PROJET

2.1. Description du projet

Les informations suivantes sont importantes pour la description du projet :

- *Implication dans la définition du projet*
- *Description synthétique du projet*
- *Articulation du projet SI avec le projet d'établissement et l'environnement (ouverture vers l'extérieur)*
- *Place du projet dans le SDSI*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

2.2. Description détaillée du projet

Les informations suivantes sont importantes pour une description détaillée du projet :

- *Analyse des processus et méthode adoptée en termes de réorganisation*
- *Travaux et études d'organisation*
- *Périmètre fonctionnel du projet*
- *Périmètre technique du projet*
- *Intégration avec le Système d'information hospitalier de l'établissement existant*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

2.3. Impact du projet sur l'établissement

Organisations de l'établissement modifiées par le projet

Spécifier ci-dessous les impacts sur les services ou directions, le type de population, le nombre de personnes concernées et, qualifier les impacts par organisation

Processus significatifs de l'établissement modifiés par le projet

Spécifier ci-dessous les processus sur lesquels le projet a un impact en précisant le périmètre concerné, et qualifier les impacts par processus.

Les informations suivantes sont importantes à l'analyse de l'impact du projet sur l'établissement :

- *Impact du projet sur les personnels et les services*
- *Impact du projet sur les directions / pôles / services de l'établissement*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

3. MAITRISE DU PROJET

3.1 Conséquences sur l'équipe informatique

Les informations suivantes sont importantes :

- Nombre de projets en cours
- Conséquences sur l'équipe informatique, en termes quantitatifs et qualitatifs (connaissances et compétences)
- Externalisation

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

3.2. Phasage du projet

Les informations suivantes sont importantes :

Durée prévisionnelle globale	
Tranches fonctionnelles	
Réalisme du cadencement	
Articulation des différents projets	

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

La circulaire du 15 juin 2007 pose le principe selon lequel les opérations ayant donné lieu à un ordre de service ne sont pas éligibles. Toutefois, existe la possibilité de solliciter une aide pour une ou plusieurs tranches clairement identifiées. En effet, la notion d'ordre de service s'applique aux différentes tranches fonctionnelles qui composent un projet global. Dès lors, un établissement ne peut pas solliciter une aide au titre du plan Hôpital 2012 pour une tranche fonctionnelle qui aurait déjà reçu un ordre de service avant la date de notification par l'ARH de l'inscription de l'opération au plan Hôpital 2012. En revanche, peuvent être éligibles une ou plusieurs tranches fonctionnelles suivantes.

3.3. Structure de projet

Les informations suivantes sont importantes :

- Direction du projet
- Organisation générale du projet
- Contributions prévues au projet
- Conduite du changement

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

3.4. Pilotage du projet

Les informations suivantes sont importantes :

- *Instances du projet*
- *Pilotage des ressources*
- *Maîtrise du risque*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

3.5. Gestion des achats et gestion contractuelle du projet

Les informations suivantes sont importantes :

- *Mode de passation du marché*
- *Suivi contractuel*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

3.6 Capitalisation du projet

Les informations suivantes sont importantes :

- *Reproductibilité du projet*
- *Partage d'expérience*

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

4. MUTUALISATION (le cas échéant)

4.1. Présentation du projet et de la démarche de mutualisation

Les informations suivantes sont importantes :

- Objectifs
- Contenu
- Justification du recours à la mutualisation

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

4.2. Description du groupement

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

5. ANALYSE DE LA VALEUR DU PROJET

5.1. Gains engendrés par le projet

**Indicateur global
d'accroissement de la
qualité**

Postes de réalisation des gains	Evaluation chiffrée du gain (%)	Valorisation du gain (k€)	Explication
	%	k€	

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

5.2. Coûts du projet

Coûts en vision budgétaire

	Coûts initiaux (k€) de mise en place du projet					Coûts récurrents (k€) après mise en service		Total
	Total (si ventilation impossible)	Conception	Réalisation	Intégration	Déploiement	Exploitation	Maintenance	
Personnel	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Internes	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Externes	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Dir Projet	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
AMOA	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
MOE	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Licences et Progiciels	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Matériels	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Infras mat et log	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
S/s traitance de service	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Total	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€	k€
	k€					k€		k€

Les coûts de formation du personnel doivent être identifiés pour le projet mais non reportés dans ce tableau ; merci de les indiquer ici : k€

Période d'apparition des coûts d'exploitation récurrents :

Coûts en vision comptable

Impact sur le PGFP	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	Cumulé
Charges personnel	k€							
Charges à caractère hôtelier et général	k€							
Charges d'amortissement, de provisions financières et exceptionnelles	k€							
	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	Cumulé
Diminution de charges induites par le projet	k€							

Les informations suivantes sont importantes :

- Répartition de la charge financière (investissement et exploitation)
- Impact du projet sur la structure financière de l'établissement

Le Dossier Standard Projet complété par l'établissement comprend ces informations. L'ARH peut donc le joindre ou rédiger une synthèse des éléments dans cet item.

6. PLAN DE FINANCEMENT

6.1. Plan de financement proposé par l'établissement

Mode de financement	Montant (k€)
Autofinancement	k€
<i>Dont cession éventuelle d'immobilisations (1)</i>	k€
Emprunt	k€
<i>Part de l'emprunt faisant l'objet d'une demande d'aide Hôpital 2012 pour le surcoût de fonctionnement</i>	k€
<i>Part de l'emprunt pour laquelle l'établissement finance seul le surcoût</i>	k€
Subventions	k€
<i>Subvention FMESPP demandée dans le cadre du plan Hôpital 2012</i>	k€
<i>Subventions autres (à préciser)</i>	k€
Total	k€

Commentaires

(1) : DNA et cessions liées au projet (ex : libération de site)

Nature de l'aide demandée	Capital FMESPP	k€
	Avance remboursable FMESPP	k€
	Aide au remboursement d'emprunt en exploitation	k€
	Indiquer les motifs conduisant à ce choix de nature d'aide	

En cas de différence entre le plan de financement proposé par l'établissement et le plan de financement proposé par l'ARH, préciser les motifs de l'ARH :

6.2. Plan de financement proposé par l'ARH

Mode de financement	Montant (k€)
Autofinancement	k€
<i>Dont cession éventuelle d'immobilisations (1)</i>	k€
Emprunt	k€
<i>Part de l'emprunt faisant l'objet d'une demande d'aide Hôpital 2012 pour le surcoût de fonctionnement</i>	k€
<i>Part de l'emprunt pour laquelle l'établissement finance seul le surcoût</i>	k€
Subventions	k€
<i>Subvention FMESPP demandée dans le cadre du plan Hôpital 2012</i>	k€
<i>Subventions autres (à préciser)</i>	k€
Total	k€

Commentaires

(1) : DNA et cessions liées au projet (ex : libération de site)

Nature de l'aide demandée	Capital FMESPP	k€
	Avance remboursable FMESPP	k€
	Aide au remboursement d'emprunt en exploitation	k€
	Indiquer les motifs conduisant à ce choix de nature d'aide	
A quelles conditions l'équilibre du projet est-il assuré ?		
Si l'équilibre n'est pas assuré, quels sont les engagements pris par l'établissement auprès de l'ARH pour l'assurer ?		
Les engagements pris feront-ils l'objet d'un avenant dans le CPOM ?	Oui	
	Non	

6.3. Projection sur la situation future de l'établissement

(prise en compte du PGFP en incluant le projet présenté dans Hôpital 2012)

1. Activité

Evolution prévisionnelle de l'activité		
Domaine d'activité de l'établissement	Evolution prévue dans 5 ans (en %)	Avis de l'ARH
	%	
	%	
	%	
	%	
	%	
	%	

2. Résultats d'exploitation prévisionnels

Evolution prévisionnelle en % du résultat d'exploitation dans le PGFP							
2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*	2015*

* : A renseigner pour les projets qui s'étendent au-delà de 2012 (extrapoler les projections jusqu'en 2015)

3. Evolution prévisionnelle du niveau d'endettement de l'établissement :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*	2015*
Emprunts / capitaux permanents								
CAF prévisionnelle / capital d'emprunt à rembourser (1)								

Commentaire :

- (1) : Préciser ici les hypothèses de durée et taux d'emprunt :

7. POSITION DE L'ARH

1. Appréciation générale sur le projet :

2. Avis sur les points forts et points faibles du projet :

3. Motifs de la sélection de ce projet :

8. Liste des éléments du dossier disponibles au niveau de l'ARH

Éléments disponibles à l'ARH		
Élément	Oui	Non
Comptes financiers des trois dernières années		
Activité des trois dernières années		
Diagnostic flash		
EPRD de l'année en cours		
PPI		
PGFP		
Etudes organisationnelles relatives au projet		
Etudes faites avec EIFIC-HOS		N.A.
SDSI		
Planning détaillé		
Budget détaillé		

Nom de la personne chargée du dossier à l'ARH :

Date :

Signature :